
Les fondamentaux en matière de harcèlement moral

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Connaître et détecter le harcèlement moral
- Comprendre les impacts sur la victime et le collectif de travail
- Maîtriser le cadre légal : obligations de l'employeur, responsabilité des IRP et sanctions encourues par l'auteur.e

Public visé

Personnel RH, référent.e.s Employeur et CSE, membre CSE et CSSCT

Programme

- Harcèlement moral : de quoi parle-t-on ? Où en est-on ?
- Les contours de ces notions : manifestations, conditions cumulatives et illustrations jurisprudentielles
- Focus sur les facteurs de risque
- Connaître le cadre légal : obligations de l'employeur, responsabilités des IRP et sanctions encourues par l'auteur.e
- Quels impacts sur la victime et le collectif de travail ? Repérer les signaux et savoir comment (ré)agir au niveau individuel

Méthodes et supports pédagogiques

- Outils 100% participatifs et collaboratifs pour favoriser l'interaction
- Feuille d'émergence
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

Les fondamentaux en matière de harcèlement moral

L'intervenante

Alice Marchionno, Consultante-formatrice et juriste depuis 8 ans, spécialiste des violences sexistes et sexuelles

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 session de 3h (9h30 à 12h30)	11 mars 2021	En distanciel 

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	350,00€ HT (soit 420,00€ TTC) / personne / session
Tarif non adhérent AREA	450,00€ HT (soit 540,00€ TTC) / personne / session

Le +

- Un groupe de 10 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : action de formation.

